INFOS FSALE

Invitation au voyage dans le temps: Rollet: L'Histoire, un éternel renouvellement ?

12 JANVIER 2025

Le Père Légion était à ne point douter un homme original, sa particularité était d'appliquer des attitudes et manière de vivre exubérantes pour un personnage adulé par ses légionnaires qui aimaient ce qui sort de l'ordinaire et le général Rollet ne manquait jamais de les surprendre. Heureusement quelques anecdotes savoureuses restent gardées en mémoire, soumises à notre curiosité :

Espadrilles et ombrelle !

C'est au Maroc, dans les années 1909-1914, que les hommes du général **Rollet** le surnomment le " **capitaine Espadrilles** ". Ils faisaient référence aux sandales que leur chef portait en permanence pour mieux arpenter le sol marocain.
Madame **Rollet** racontait qu'un jour, alors qu'il avait reçu une invitation du maréchal **Lyautey** qui précisait " **chaussures noires** ", son époux n'hésita pas à cirer ses espadrilles en noir pour s'y rendre ! Autre signe distinctif, une ombrelle, tantôt verte, tantôt rose, qu'il portait au Maroc pour se protéger du soleil qui caractérisait son caractère indépendant et excentrique. Cette ombrelle le suivit jusque sur le sol de

France pendant la Grande Guerre, où certains de ses hommes disaient qu'il s'en servait pour s'abriter des balles !

Mannequin de cire.

Mannequin de cire !

Conformément à ses vœux, le général Rollet retrouve la terre d'Algérie après sa mort. Son corps est inhumé au cimetière du légionnaire de Sidi Bel-Abbès, le 25 avril 1941. Madame Rollet (née Clémentine Hébert) s'installa dans une villa près du quartier des légionnaires et perpétua le souvenir de son époux. Elle fit reconstituer le bureau du général, dans lequel trônait un mannequin de cire à son effigie (photo presque officielle utilisée souvent pour présenter le Général). Tout nouvel officier arrivant au régiment se devait d'aller présenter ses hommages à Madame Rollet et saluer militairement le mannequin du général !

Quand la Légion quitta définitivement l'Algérie, le corps du général Rollet fut transporté en France, au carré Légion du cimetière de Puyloubier.

1934: Maison du légionnaire – Auriol

Une retraite très active !

Après l'apothéose des fêtes du centenaire, le général Rollet quitte le 1er REI, le 30 avril 1931, pour se consacrer à ses nouvelles fonctions "d'inspecteur de la Légion étrangère". Un titre créé spécialement pour lui, et qui disparaîtra avec lui. Sa mission n'est plus d'ordre opérationnel mais concerne la gestion des effectifs et le moral des troupes. Il entame une " tournée des popotes " et se consacre à l'organisation d'une Légion moderne. Avec l'appui d'hommes politiques sensibles à son discours sur la solidarité, il inaugure la maison du légionnaire à Auriol, en juillet 1934.

Le 26 juin 1935, à l'aube de sa retraite, le général **Rollet** reçoit les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Cette haute distinction s'ajoute aux quelques 27 décorations étrangères et à la dizaine de décorations françaises qu'il arbore. Officiellement mis à la retraite à compter du 20 décembre 1935, le général **Rollet** fait une tournée d'adieux. Celle-ci le mène jusqu'au Tonkin, en octobre 1936, où il rend hommage au 5ème Régiment Etranger d'Infanterie, les légionnaires du bout du monde. Rendu à la vie civile, il ne peut cependant se résoudre à l'inactivité et consacre les dernières années de sa vie à améliorer celles des autres. Ainsi, il accepte en 1938, la présidence de la Fédération nationale des blessés de la tête et de la face les " **gueules cassées** ". Jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 16 avril 1941, le général **Rollet** sera très actif au profit de ses chers légionnaires.

"Le dernier combat du général Rollet" (Texte rédigé à la demande de l'AALE de Puyloubier pour une conférence à Aubagne):
L'ancêtre de notre « Képi Blanc » du mois d'avril 1935, la revue « la Légion étrangère » présentait l'action sociale qui était à cette époque troublée par une crise internationale envahissante.
L'article justifiait pleinement la nécessité d'une action sociale mais expliquait que seules les amicales pouvaient intervenir, la Légion d'active ayant bien d'autres préoccupations et missions. L'enjeu était vital, les écrits éloquents :
"Au cours de l'année passée, nous avons pu placer, dans des emplois divers, quelques légionnaires, huit environ alors qu'une centaine par mois se retrouvent sur le port de Marseille.
Ce maigre résultat ne prend pas moins une certaine importance à nos yeux, eu égard aux conditions économiques actuelles et à l'accroissement de chômage qui en découle.
Nous avons pu, également, habiller quelques-uns de ces hommes particulièrement miséreux et dont l'état des vêtements était un premier obstacle à l'obtention d'un emploi.
Quelques autres reçurent chez nous une petite « obole », modeste aide que leur dénuement complet nous imposait de leur consentir, afin qu'ils puissent franchir le cap d'une nuit et prendre un repas dont leur pauvre face amaigrie ne décelait que trop l'urgent besoin ".
Certes la misère est affreuse pour tous ceux qu'elle atteint, mais il semble qu'elle soit plus encore pour ces anciens légionnaires aux yeux desquels elle revêt l'aspect d'une réelle injustice.
Ces hommes comprenaient difficilement qu'il n'y avait pas à leur libération, une aide officielle organisée, dans un pays à la grandeur duquel ils avaient conscience d'avoir largement contribué par au moins cinq ans d'une vie très dure et pour grand nombre, au prix de leur sang versé.
Ils admettaient encore moins aisément de s'y voir – sous prétexte d'être de nationalité étrangère et par suite de chômage qui sévit ici comme partout ailleurs – refuser la carte de travailleur qui leur permettait une chance de trouver un emploi.

De plus, ils ne concevaient pas qu'ayant été jugés assez bons pour revêtir un uniforme militaire français ayant fait montre d'un « savoir-faire ouvriers », en construisant des pistes, des routes, des postes, des villes dont en même temps, ils assuraient la sécurité, on leur dénie, maintenant qu'ils ont quitté cet uniforme, le droit de vivre ici, comme s'ils étaient chez eux, et d'y gagner tout simplement le droit de vivre.
Ils doutaient de l'esprit d'équité d'un pays dont ils furent, cependant, chargés d'administrer les principes de civilisation et de justice.

Voilà ce à quoi le général Rollet était confronté en 1935, au moment pour lui de prendre sa retraite, notre « père Légion » ne pouvait ne rien faire, ce fut son dernier combat.

L'histoire se renouvellerait-elle ? en tout cas elle continue à l'identique avec l'existence de la FSALE !